



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DREAL PACA
16, rue Antoine Zattara
CS 70248
13331 MARSEILLE CEDEX 3

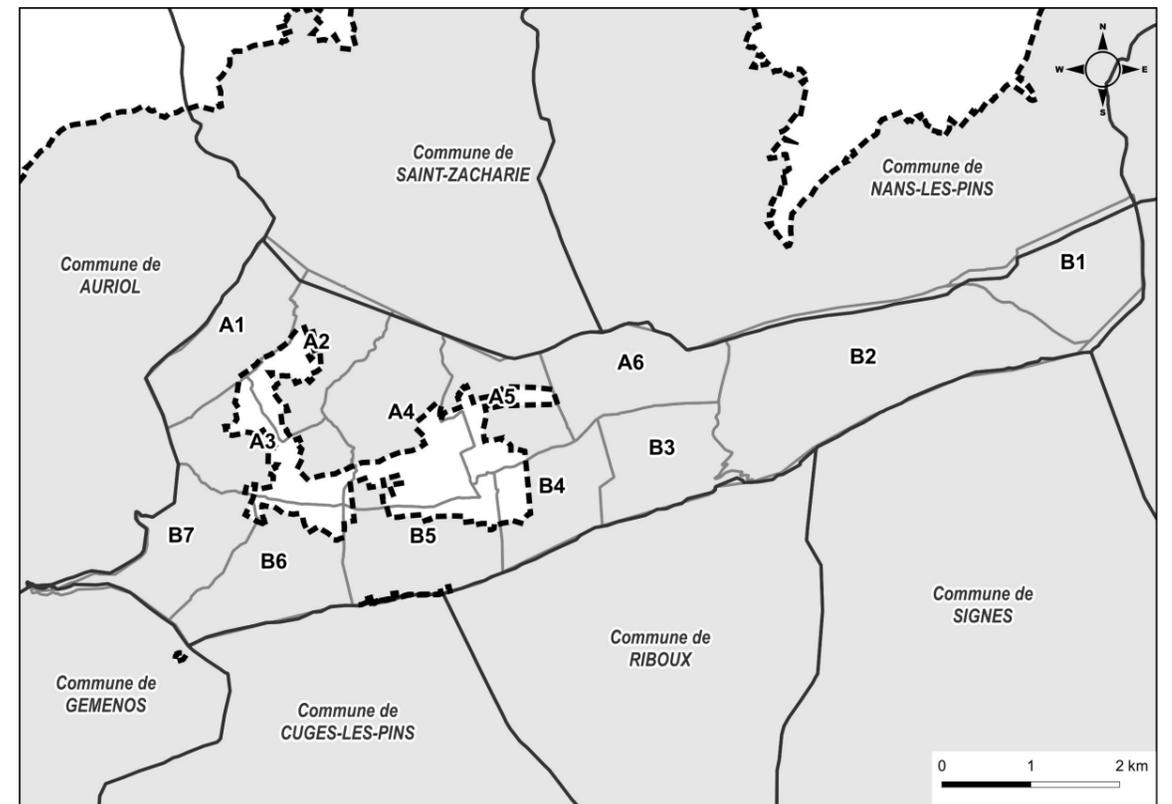
REGION PACA

Départements des Bouches-du-Rhône et du Var

Communes de Auriol, Cuges-les-Pins, Le Castellet, La Celle, Gémenos, Mazaugues, Méounes-lès-Montrieux, Nans-les-Pins, Plan-d'Aups-Sainte-Baume, La Roquebrussanne, Roquevaire, Rougiers, Riboux, Tourves, Saint-Zacharie, Signes.

Proposition de classement au titre des sites de l'ensemble formé par le massif de la montagne Sainte-Baume

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE



Sections et Feuilles concernées :

Section A1 (pour partie)
Section A2 (pour partie)
Section A3 (pour partie)
Section A4 (pour partie)
Section A5 (pour partie)
Section B4 (pour partie)

Section B5 (pour partie)
Section B7 (pour partie)
Section F6 (pour partie)
Section A6 (en totalité)
Section B1 (en totalité)
Section B2 (en totalité)

Section B3 (en totalité)

**TABLEAU D'ASSEMBLAGE
PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME**

Février 2025

Numéro d'ordre 54

Commune de Plan-d'Aups-Sainte-Baume
Tableau d'assemblage des sections cadastrales



Commune de
SAINT-ZACHARIE

Commune de
NANS-LES-PINS

Commune de
AURIOL

B2
Entièrement incluse

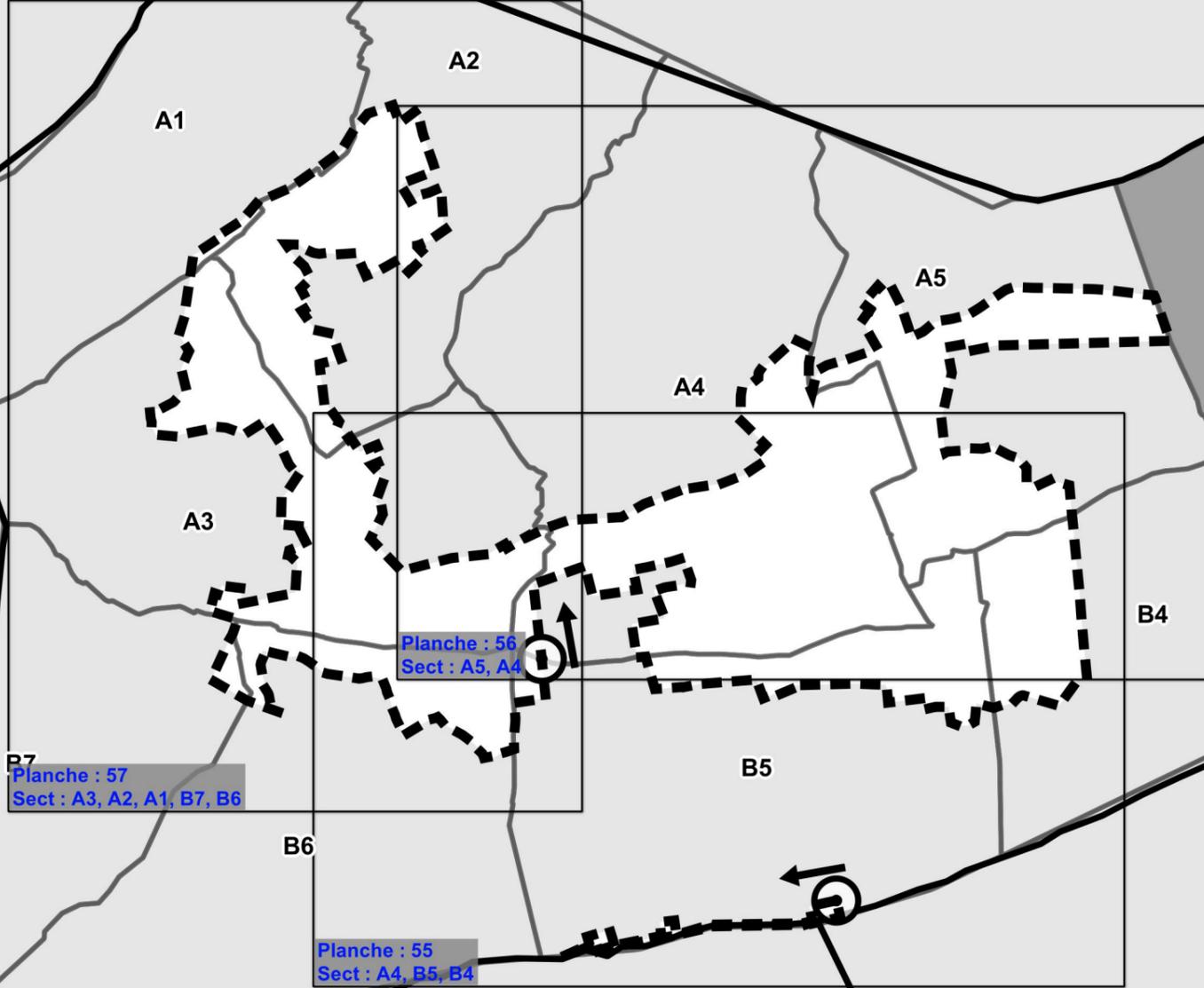
A6
Entièrement incluse

B3
Entièrement incluse

Commune de
SIGNES

Commune de
RIBOUX

Commune de
CUGES-LES-PINS



P7
Planche : 57
Sect : A3, A2, A1, B7, B6

Planche : 56
Sect : A5, A4

Planche : 55
Sect : A4, B5, B4

- Périimètre du projet de classement
- Limite de commune
- Limite de section
- Section entièrement incluse
- Point de départ du périmètre
- Sens de la description du périmètre
- Planche cadastrale

0 500 1 000 1 500 m